

Bretagne, Morbihan
Lorient
128 boulevard Léon Blum

La décoration du lycée professionnel Marie-Le-Franc au titre du 1% artistique (Lorient)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM56008974
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2020
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine des lycées de Bretagne

Désignation

Localisation

Aire d'étude et canton :
Aire d'étude : Bretagne, *Canton* :
Précisions :

Historique

La sculpture de Guy-Charles Revol a été agréée par la commission nationale du 1% en 1965. La sculpture de Simon Augade date de 2018.

Auteur(s) de l'oeuvre : Guy-Charles Revol (sculpteur, attribution par source), Simon Augade (sculpteur, attribution par source)

Un "Hymne à la Jeunesse", de Guy-Charles Revol

"Hymne à la jeunesse".

La décoration du lycée professionnel Marie-Le-Franc au titre du 1% artistique est composée d'une sculpture de Guy-Charles Revol, intitulée "Hymne à la jeunesse".

C'est une œuvre figurative, en ciment, mesurant 3,5 mètres de hauteur.

La commission nationale de la création artistique avait, le 12 octobre 1964, réclamé l'étude d'une deuxième maquette à l'artiste, estimant que la première avait : *"plutôt le caractère d'un bibelot"* et qu'il n'y avait *"pas de lien entre la colonne de base et les deux figures drapées placées à son sommet"*. Elle donne son agrément, le 17 mars 1965, estimant que *"la nouvelle maquette présente une nette amélioration."*

Une décoration murale qui a disparu.

Lors de la réunion de 1964, la commission avait approuvé l'autre proposition de l'architecte en chef de l'établissement, Georges Tourry, à savoir une peinture murale de Louis Berthomme Saint-André. Après avoir envisagé d'autres emplacements, l'architecte l'avait positionnée dans le foyer des élèves. Cette peinture, appelée *"Fantaisie de la danse"*, a aujourd'hui disparu.

Dans un courrier adressé au directeur de la DESUS, (direction de l'équipement scolaire, universitaire et sportif) au ministère de l'Éducation nationale, le 30 mai 1964, l'architecte justifiait son choix de deux œuvres de nature différente : *"Il a été prévu deux sortes de décoration parce que, d'une part, le cadre constitué par le site urbain et l'architecture du C.E.T. ne justifierait pas une décoration sculptée ; d'autre part, il n'existe pas de volume à l'intérieur de l'établissement, d'une nature telle que la décoration peinte s'impose."*

La sculpture a coûté 33 584 francs et le décor mural 11 000 francs.

Guy-Charles Revol avait été proposé par le même architecte en chef pour l'une des décorations du lycée Colbert qui se situe en face du LP Marie-Le-Franc. Avant que cette dernière, intitulée "les jeux, les sports, la poésie de l'océan", soit déplacée, les deux sculptures se faisaient face, à une centaine de mètres de distance.

"Hérissé" sculpture issue d'une résidence d'artiste.

Le lycée est également décoré, en 2021, d'une sculpture en bois de Simon Augade appelée "Hérissé" et réalisée dans le cadre d'une résidence d'artiste. Elle s'enroule en partie autour de la sculpture de G-Ch. Revol, avant "d'enjamber" l'entrée. Simon Augade crée, au printemps 2021, une deuxième sculpture pour cet établissement.

Références documentaires

Documents figurés

- **Plan masse dans le dossier du 1% du ministère de la Culture pour le collège d'enseignement technique féminin (1964-1965)**
Archives Nationales : 19880466/47, Tourry [G.], *Plan masse dans le dossier du 1% du ministère de la Culture*, 1960.
Archives Nationales : 19880466/47
- **"Hérissé" de Simon Augade : croquis.**
Archives du lycée Marie-Le-Franc : Augade [S.], "Hérissé" de Simon Augade : croquis, ca. 2018.
Lycée Marie-Le-Franc de Lorient

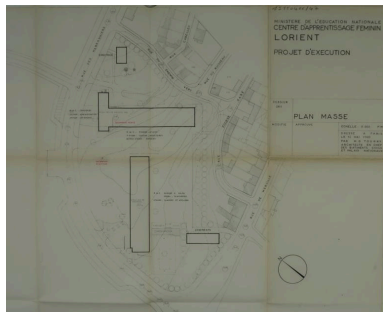
Bibliographie

- **Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens, 1945-1965**
Hottin [Christian] Et Roullier [Clothilde], *Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens, 1945-1965*, Rennes, PUR, 2017, 257p.

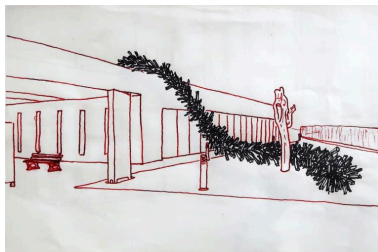
Liens web

- site officiel du lycée professionnel : <https://marielefranc.org/>

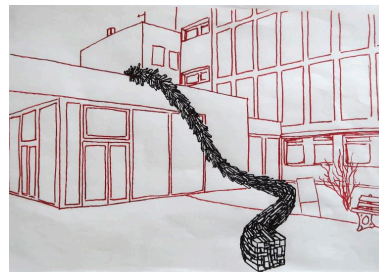
Illustrations



Emplacement des deux décorations sur le plan de masse dressé par Georges Tourry, architecte en chef, le 12 mai 1960.
Autr. Georges Tourry,
Dess. Thierry Goyet
IVR53_20215605005A0



"Hérissé" de Simon Augade : croquis.
Autr. Thierry Goyet
IVR53_20195605412A3



"Hérissé" de Simon Augade : croquis.
Autr. Thierry Goyet
IVR53_20195605416A3



"Hymne à la jeunesse", sculpture en ciment de Guy-Charles Revol, vers 1965 et naissance d'"Hérissé", une sculpture en bois de Simon Augade, 2018.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20205600529NUCA



"Hymne à la jeunesse", sculpture en ciment de Guy-Charles Revol, vers 1965 et naissance d'"Hérissé", une sculpture en bois de Simon Augade, 2018.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20205600530NUCA



"Hymne à la jeunesse", sculpture en ciment de Guy-Charles Revol, vers 1965 et naissance d'"Hérissé", une sculpture en bois de Simon Augade, 2018.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20205600528NUCA



"Hymne à la jeunesse", sculpture en ciment de Guy-Charles Revol, vers 1965. Détail.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20205600531NUCA



"Hérissé", une sculpture en bois de Simon Augade, 2018.
 Partie de la sculpture côté cour.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20205600532NUCA

Dossiers liés

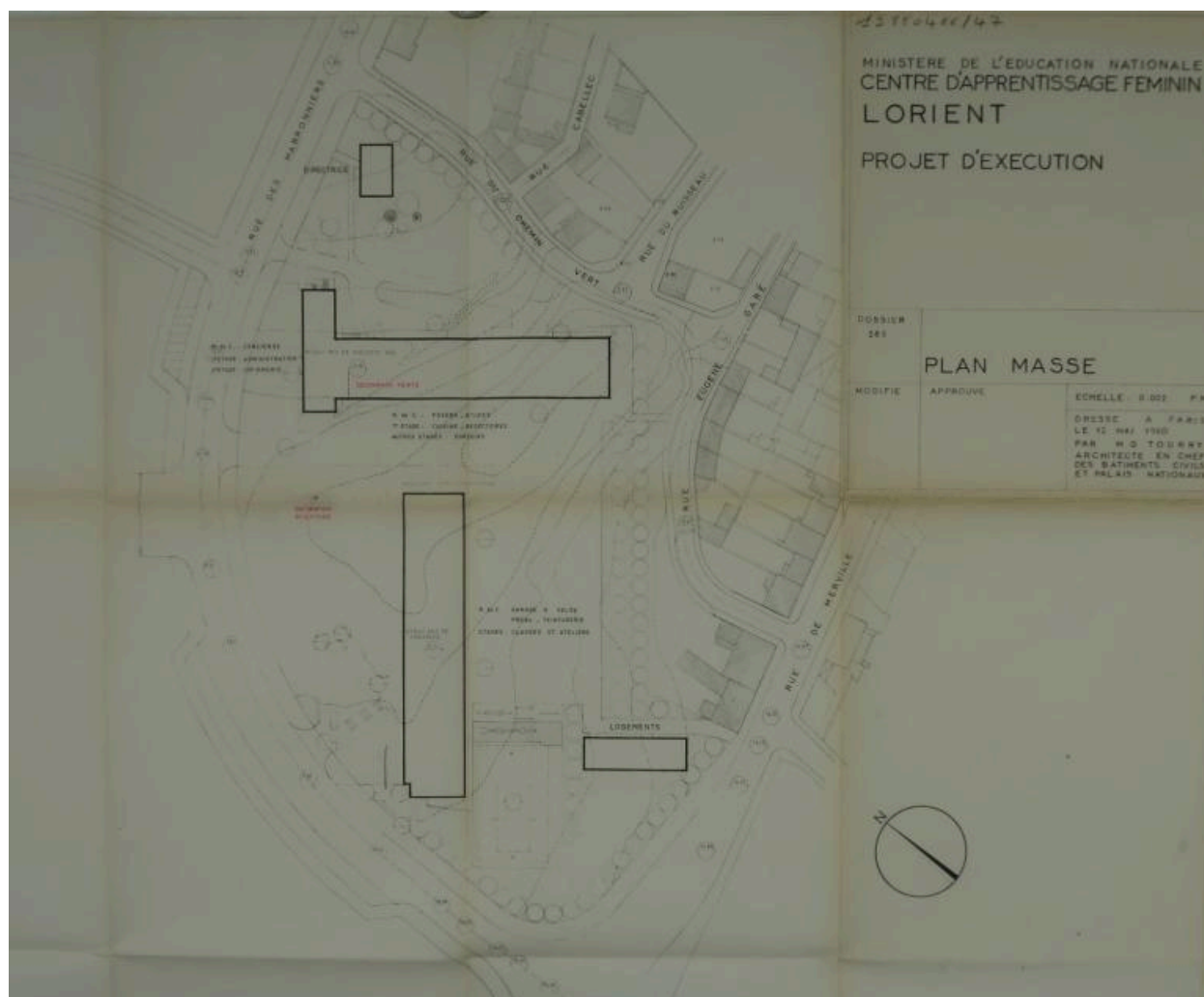
Édifice : Lycée professionnel Marie Le Franc, 128 boulevard Léon Blum (Lorient) (IA56131913) Bretagne, Morbihan, Lorient, 128 boulevard Léon Blum

Dossier(s) de synthèse :

La décoration du lycée Colbert au titre du 1% artistique (Lorient) (IM56008975) Bretagne, Morbihan, Lorient, 117 boulevard Léon Blum

Auteur(s) du dossier : Thierry Goyet

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Emplacement des deux décorations sur le plan de masse dressé par Georges Tourry, architecte en chef, le 12 mai 1960.

Référence du document reproduit :

- **Plan masse dans le dossier du 1% du ministère de la Culture pour le collège d'enseignement technique féminin (1964-1965)**
Archives Nationales : 19880466/47, Tourry [G.], *Plan masse dans le dossier du 1% du ministère de la Culture*, 1960.
Archives Nationales : 19880466/47

IVR53_20215605005A0

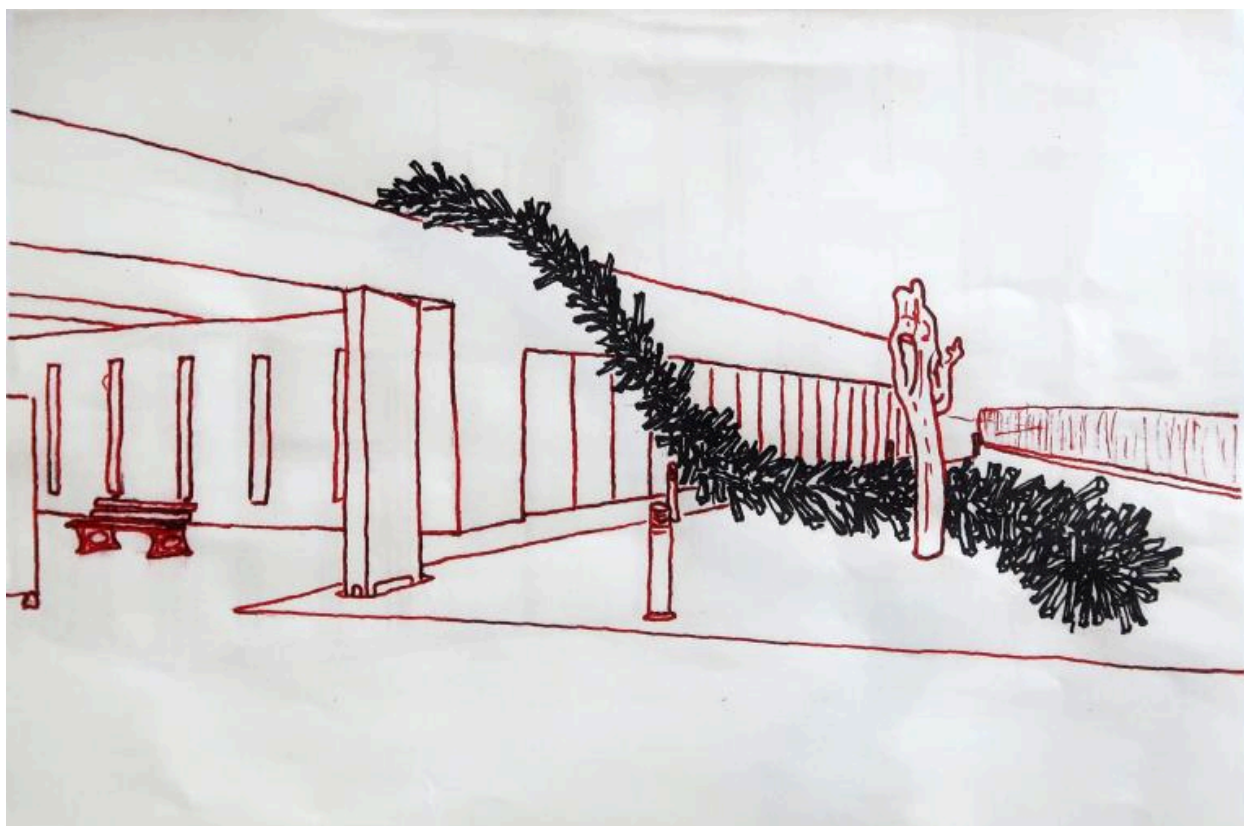
Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Auteur du document reproduit : Georges Tourry

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Hérissé" de Simon Augade : croquis.

Référence du document reproduit :

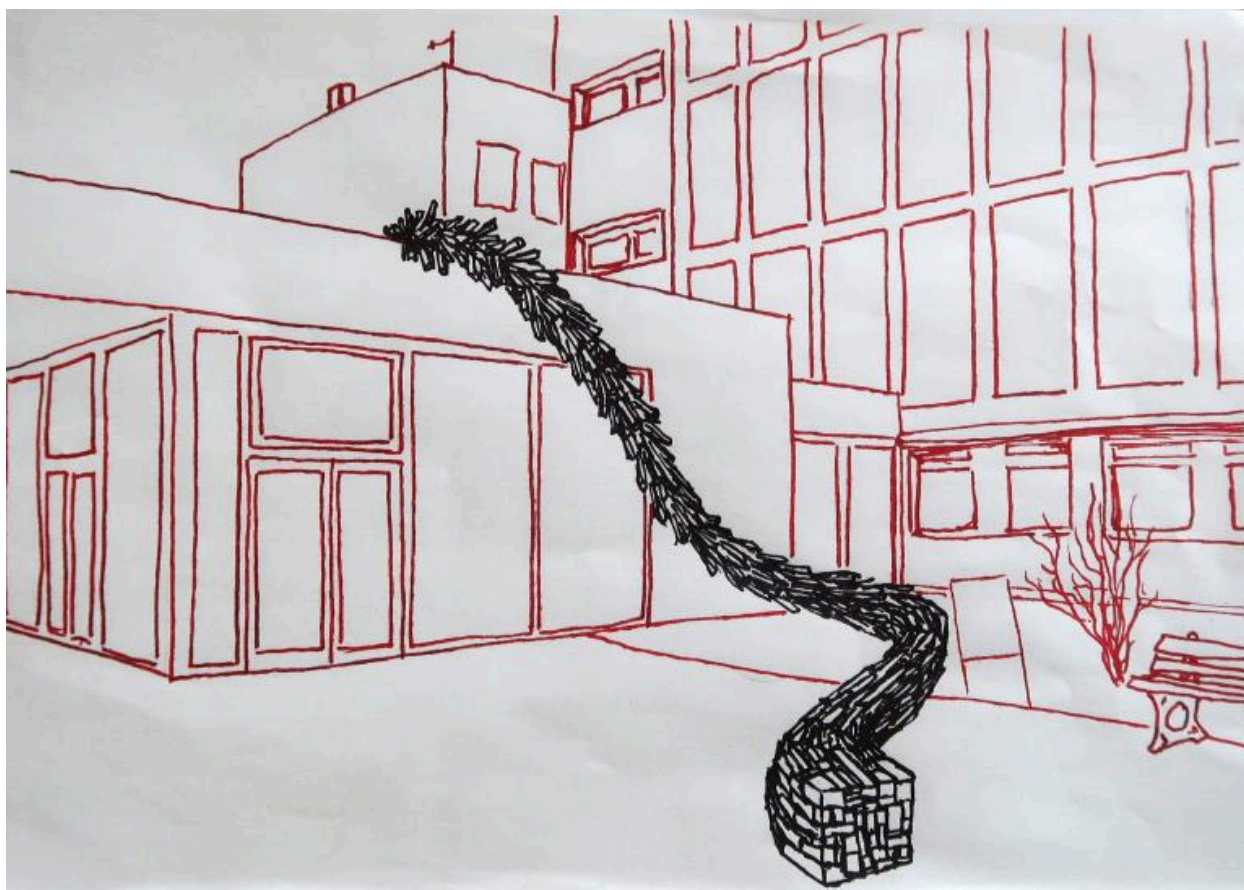
- **"Hérissé" de Simon Augade : croquis.**
Archives du lycée Marie-Le-Franc : Augade [S.], "Hérissé" de Simon Augade : croquis, ca. 2018.
Lycée Marie-Le-Franc de Lorient

IVR53_20195605412A3

Auteur du document reproduit : Thierry Goyet

(c) Lycée Marie-Le-Franc (Lorient)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Hérissé" de Simon Augade : croquis.

Référence du document reproduit :

- **"Hérissé" de Simon Augade : croquis.**
Archives du lycée Marie-Le-Franc : Augade [S.], "Hérissé" de Simon Augade : croquis, ca. 2018.
Lycée Marie-Le-Franc de Lorient

IVR53_20195605416A3

Auteur du document reproduit : Thierry Goyet

(c) Lycée Marie-Le-Franc (Lorient)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Hymne à la jeunesse", sculpture en ciment de Guy-Charles Revol, vers 1965 et naissance d'"Hérissé", une sculpture en bois de Simon Augade, 2018.

IVR53_20205600529NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Hymne à la jeunesse", sculpture en ciment de Guy-Charles Revol, vers 1965 et naissance d'"Hérissé", une sculpture en bois de Simon Augade, 2018.

IVR53_20205600530NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Hymne à la jeunesse", sculpture en ciment de Guy-Charles Revol, vers 1965 et naissance d'"Hérissé", une sculpture en bois de Simon Augade, 2018.

IVR53_20205600528NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Hymne à la jeunesse", sculpture en ciment de Guy-Charles Revol, vers 1965. Détail.

IVR53_20205600531NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Hérissé", une sculpture en bois de Simon Augade, 2018. Partie de la sculpture côté cour.

IVR53_20205600532NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation